



INCIVILITES ENVERS OFFICIELS – RAPPEL DES CONSEQUENCES

BAREME DES SANCTIONS DE LA LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE

NATURE INCIVILITE	PENDANT RENCONTRE	HORS RENCONTRE
Comportement Excessif – Déplacé – Blessant – Grossiers - Injurieux	Joueurs : 1 à 4 matchs Autres* : 2 à 8 matchs	Joueurs : 2 à 5 matchs Autres* : 3 à 12 matchs
Comportement obscène	Joueurs : 4 matchs Autres* : 3 mois	Joueurs : 5 matchs Autres* : 4 mois
Comportement intimidant / menaçant	Joueurs : 7 matchs Autres* : 5 mois	Joueurs : 10 matchs Autres* : 6 mois
Comportement discriminatoire	Joueurs : 20 matchs Autres : 10 mois	
Bousculade volontaire	Joueurs : 16 mois Autres* : 20 mois	Joueurs : 30 mois Autres* : 36 mois
Tentative de brutalité ou de coup	Joueurs : 18 mois Autres* : 2 ans	Joueurs : 36 mois Autres* : 4 ans
Crachat	Joueurs : 18 mois Autres* : 2 ans	Joueurs : 36 mois Autres* : 4 ans
Acte de brutalité : Sans ou avec blessure constatée par arbitre	Joueurs : 4 ans Autres* : 6 ans	Joueurs : 6 ans Autres* : 8 ans
Acte de brutalité : Avec blessure constatée par certificat médical	Joueurs : 6 ans Autres* : 8 ans	Joueurs : 10 ans Autres* : 12 ans
Acte de brutalité : Blessure constatée par certificat médical ITT inf 8 jours	Joueurs : 14 ans Autres* : 16 ans	Joueurs : 18 ans Autres* : 20 ans
Acte de brutalité : Blessure constatée par certificat médical ITT sup 8 jours	Joueurs : 18 ans Autres* : 20 ans	Joueurs : 26 ans Autres* : 30 ans

Autres* : Entraineur – Educateur - Dirigeant - Personnel médical

